

WORLD TRADE
ORGANIZATION

French only

**Supporting Tables Relating to Commitments on Agricultural Products
in Part IV of the Schedules**

The following are the supporting material relating to commitments on agricultural products

contained in Schedule XLVIII - Benin.

Français seulement

Tableaux explicatifs concernant les engagements relatifs aux

Soutien Interne

Le seul soutien interne qu'accorde l'Etat béninois à l'agriculture est un soutien technique destiné à aider le monde paysan à améliorer ses techniques de production et sa productivité

Certaines formes techniques de l'Etat s'exercent au travers des Centres d'Appui au Développement Rural

pour le Développement Rural (CARDER).

Le CARDER est un Etablissement Public. Il est l'organisateur décentralisé du Ministère chargé du Développement Rural, au niveau du Département (le Bénin compte six Départements: Atlantique, Atacora, Borgou, Mono, Oueme, Zou).

Dans le cadre de l'exercice de sa mission, le CARDER est chargé:

- de l'appui technique aux paysans et à leurs organisations visant à aider les paysans à améliorer leur productivité, et à leur permettre d'accéder aux biens et services nécessaires pour atteindre leurs objectifs de production et en assurer la valorisation;
- de façon exclusive, des activités de service public qui sont essentiellement d'orientation, d'appui, de suivi et de coordination des actions de développement, de préservation des Ressources Naturelles, de contrôle réglementaire et technique et d'organisation des campagnes d'intérêt général;
- de transfert des connaissances techniques aux paysans et de la façon de leur utiliser. Ceci inclut la programmation de ce transfert, sa mise en oeuvre et la gestion des systèmes s'y rapportant;
- de la Recherche-Développement en organisant les rencontres entre chercheurs, vulgarisateurs et producteurs pour améliorer ensemble les techniques de production et de préservation des Ressources Naturelles;
- d'apporter son assistance technique aux paysans et à leurs groupements dans les études de projets d'équipement rural, d'aménagements agricoles et hydrauliques et dans la réalisation des travaux;